

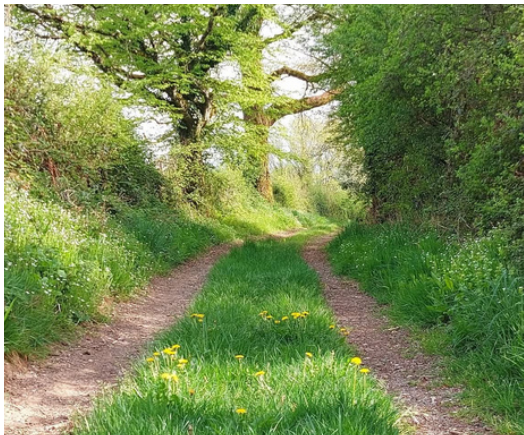
Conseils pratiques



L'étang Bouteille



La Chaise à Monsieur



Balisateur officiel de la Fédération française de Randonnée pédestre



Type de sentier



Continuité du sentier



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil.

Ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse, mais fragiles, ainsi que des cultures, des élevages, des exploitations forestières et parfois des propriétés privées qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect.

Aussi, à vous d'être des invités discrets :

- en ramassant les restes de votre pique-nique et autres déchets ;
- en tenant votre chien en laisse ;
- en ne faisant pas de feu ;
- en restant sur le sentier balisé.

La chasse est une activité très pratiquée de septembre à février en forêt et en plaine. Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (prévoir des tenues voyantes...) et de rester sur les sentiers balisés connus des chasseurs.

D'autres balades sont aménagées par la Communauté de communes Amognes-Coeur-du-Nivernais. Vous pouvez télécharger les fiches de randonnée et les tracés GPX sur notre site internet www.cc-amognescoeurdunivernais.fr ou sur le site internet de l'Office de tourisme Coeur-de-Nièvre www.tourismecoeurdenievre.com.

Numéros utiles

Secours : appelez le 18 ou le 112

Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreur ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, impraticabilité...), contactez-nous au 03 86 58 46 22

SAINT-SAULGE

AU COEUR DU NIVERNAIS

RANDO



n°22 B - La Boucle Saint-Saulgeoise

PARCOURS MOYEN - 8,3 km

n°22 B - La Boucle Saint-Saulgeoise

Découvrez aussi le circuit n°22 A "Entre Mégalithes et Petit Morvan" 10,5 km.
Possibilité de faire une grande boucle via les liaisons : 17 km.

D Départ : Place de la mairie

P Place de la mairie

8,3 km - 2h05 - 195 m de dénivelé cumulé positif

Balisage bleu dans les deux sens

Sens de la randonnée décrit dans ce topoguide

Liaison avec Le Merle : 4 km aller depuis 11

Découvrez également,

- le circuit du comité départemental de randonnée pédestre "Circuit des Légendes" : 12 km - 3h balisage jaune
- 4 circuits d'orientation pour les enfants et les plus grands à télécharger sur le site www.mairie-saintsaulge.fr



D Depuis le départ de la randonnée, descendez en direction de l'allée bordée d'arbres.

1 Au niveau du lavoir, empruntez le chemin qui monte en face et poursuivez sur près d'1 km.

2 A la sortie du chemin, tournez à gauche, puis suivez le virage sur la gauche avant d'emprunter le sentier à droite.

Au point 2, liaison avec le circuit n°22 A "Entre Mégalithes et Petit Morvan" (Attention balisage bleu également).

3 Après environ 500 mètres, prenez à gauche afin de passer derrière les habitations. Arrivé à la D958, traversez avec prudence et engagez-vous sur le sentier situé en face.

4 A la sortie du chemin, prenez à droite sur la route goudronnée, puis bifurquez à gauche. Traversez la digue de l'étang de Ranceau et poursuivez sur le chemin qui monte jusqu'aux Vignes de la Croix, où vous pourrez profiter d'un beau panorama sur le Morvan.

5 Prenez ensuite à gauche sur la D958 puis traversez immédiatement sur le passage piéton afin de rejoindre le chemin enherbé qui grimpe sur la droite.

6 A la sortie du chemin, prenez à droite puis à gauche. Au croisement suivant, continuez tout droit puis rejoignez la route goudronnée.

7 A la prochaine bifurcation, prenez à droite le sentier qui descend.

8 Dans le hameau de Montchenu, à la patte d'oie, bifurquez à gauche. Environ 450 mètres plus loin, empruntez le sentier sur votre gauche.

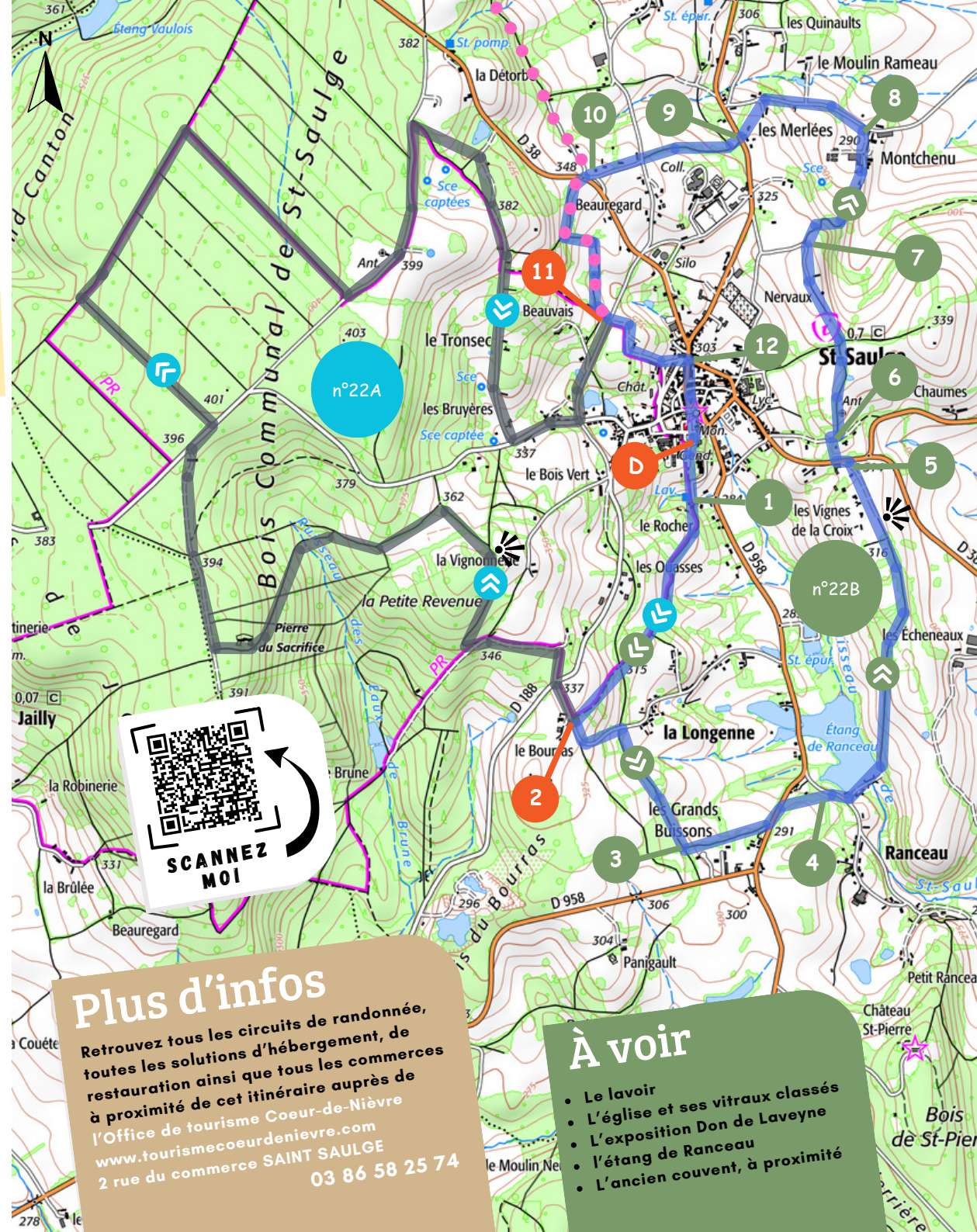
9 Traversez avec prudence la D34 afin de rejoindre le chemin situé presque en face. A la sortie du chemin poursuivez tout droit.

10 Allez au cédez-le-passage de droite puis traversez avec prudence la D34 pour emprunter le chemin enherbé en face. Au croisement suivant, restez sur la gauche jusqu'à rejoindre la Ligne du Tacot.

11 Continuez tout droit par la Rue du Champ Seigneur puis descendez jusqu'à la Rue du Commerce.

Au point 11, liaison avec le circuit n°22 A "Entre Mégalithes et Petit Morvan" (Attention balisage bleu également).

12 Tournez enfin à droite, puis rejoignez le point de départ.



Plus d'infos

Retrouvez tous les circuits de randonnée, toutes les solutions d'hébergement, de restauration ainsi que tous les commerces à proximité de cet itinéraire auprès de l'Office de tourisme **Coeur-de-Nièvre**
www.tourismecoeurdenievre.com
2 rue du commerce SAINT SAULGE
03 86 58 25 74

À voir

- Le lavoir
- L'église et ses vitraux classés
- L'exposition Don de Laveyne
- L'étang de Ranceau
- L'ancien couvent, à proximité